

Fiche 4- Les inégalités de niveaux de vie

I- Des différences de niveau de vie

Document 1

1. Niveau de vie mensuel individuel, inégalités et concentration des niveaux de vie

	2004
D1	753 €
Moyenne	1 503 €
Médiane (D5)	1 314 €
D9	2 363 €
Rapport interdécile (D9/D1)	3,1
S20 (en %)	9,6
S50 (en %)	32,0
S80 (en %)	63,4

Champ : individus vivant dans des ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul.
 Note : S20 (resp. S50, S80) est la part des niveaux de vie détenue par les 20 % (resp. 50 %, 80 %) des individus les plus modestes.
 Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 2004.

- 1) Rappelez à quoi correspond le « niveau de vie »
- 2) Quelle est la différence entre le niveau de vie « moyen » et le niveau de vie « médian » ?

Document 2

Tableau 21 : Niveau de vie moyen et évolution en pouvoir d'achat, selon la catégorie sociale de la personne de référence du ménage

	Niveau de vie ^(a) en 2004 (en euros)	Évolution en moyenne annuelle 1996-2004 (en %)
Agriculteurs exploitants	14 126	2,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21 537	2,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	28 619	1,2
Professions intermédiaires	19 224	1,2
Employés	14 905	1,3
Ouvriers	14 183	1,6
Retraités	17 294	1,1
Chômeurs ^(b) n'ayant jamais travaillé et autres inactifs	13 237	2,2
Ensemble des individus	18 030	1,6

^(a) Le niveau de vie ou revenu équivalent d'un individu, d'un ménage est le revenu disponible du ménage divisé par sa taille mesurée en unités de consommation.

^(b) Les chômeurs sont classés comme actifs selon leur profession antérieure ; s'ils n'ont jamais travaillé, ils sont regroupés avec les autres inactifs.

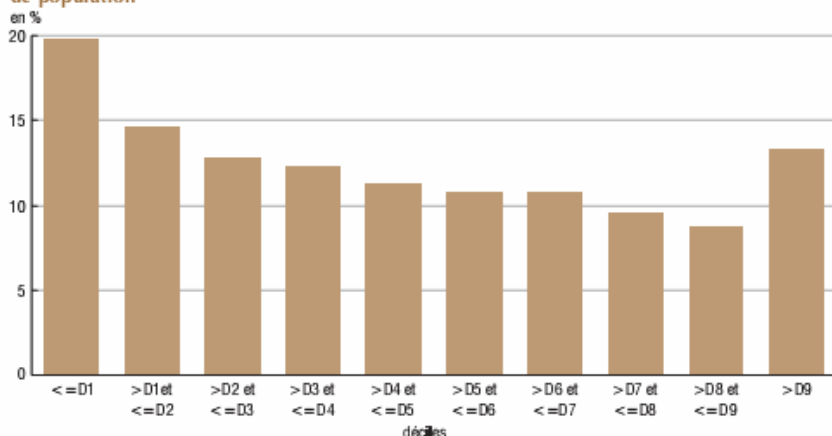
Sources : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux, année 2004.

- 3) Comment expliquer de telles différences de niveau de vie par CSP ?

II- L'évolution du niveau de vie

Document 3

3. Évolution réelle du niveau de vie moyen entre 1996 et 2004 pour chaque décile de population



Lecture : D1 désigne la limite du décile inférieur du niveau de vie des individus, D9 celle du décile supérieur et D5 la médiane. Le niveau de vie moyen des individus qui appartiennent aux 10 % les plus modestes de la population en 2004 a progressé de 20 % environ par rapport à celui des 10 % d'individus les plus modestes en 1996.

Champ : individus appartenant à des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent.

Source : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1996, 2002 et 2002 rétroactive, 2004.

- 4) En vous appuyant sur la fiche 3, rappelez comment a globalement évolué le niveau de vie des ménages depuis la fin de la seconde guerre mondiale
- 5) Quelle information principale peut-on tirer de ce document.

III- L'évolution de la pauvreté

Document 4 : Qu'est-ce qu'un pauvre ?

Un individu ou (un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee le fixe habituellement à 50% du niveau de vie médian tandis qu'Eurostat privilégie le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

4. Indicateurs de pauvreté de 1996 à 2004

	1996	1998	2000	2002	2002*	2003	2004
Seuil à 60 % de la médiane							
Taux (en %)	13,5	12,8	12,7	12,2	12,0	12,0	11,7
Seuil (en euros 2004)	707	720	750	784	790	790	788
Niveau de vie médian des pauvres (en euros 2004)	578	596	622	657	662	650	646
Niveau de vie moyen des pauvres (en euros 2004)	550	570	600	630	640	630	630
Écart niveau de vie médian/seuil de pauvreté (en %)	18,3	17,2	17,1	16,2	16,3	17,7	18,0
Seuil à 50 % de la médiane							
Taux (en %)	7,2	6,7	6,5	6,0	5,9	6,3	6,2
Seuil (en euros 2004)	589	600	625	654	659	659	657
Niveau de vie médian des pauvres (en euros 2004)	484	511	538	559	566	571	567
Niveau de vie moyen des pauvres (en euros 2004)	450	480	500	540	540	540	540
Écart niveau de vie médian/seuil de pauvreté (en %)	17,8	14,7	14,0	14,4	14,0	13,2	13,7

Champ : ensemble des individus dont le ménage a un revenu déclaré positif ou nul et n'a pas une personne de référence étudiante.
Source : Insee-DG, enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2002, *2002 réévaluée à 2004.

6) Comment a évolué le taux de pauvreté en France depuis 1996 ?

Document 5 : France des pauvres

LE MONDE | 24.02.06 | 14h09 • Article paru dans l'édition du 25.02.06

L'Observatoire national de la pauvreté vient de rendre public son quatrième rapport. Même s'il fait preuve de prudence et reconnaît l'existence d'une marge d'incertitude "*non négligeable*", le tableau qu'il dresse de la société française est inquiétant : loin de régresser ou seulement de se stabiliser, "*la tendance à la baisse de la pauvreté monétaire semble s'être inversée en 2003, vraisemblablement sous l'effet de la dégradation de la conjoncture économique*" à partir de la mi-2001.

En 2003, 3 694 000 personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté - 50 % du revenu médian, soit 645 euros par mois pour une personne seule -, soit 260 000 personnes de plus qu'en 2002. Si l'on prend le seuil retenu dans l'Union européenne - 60 % du revenu médian, soit 774 euros par mois - le chiffre est encore plus accablant avec 7 015 000 pauvres ! Le taux de pauvreté, qui était, en 2002, de 5,9 % de la population française, est remonté à 6,3 % en 2003.

L'analyse des évolutions sur la longue période pourrait, à première vue, relativiser le constat. En 1970, au terme de la période dite des "trente glorieuses", caractérisée par une forte expansion de la richesse nationale, le taux de pauvreté était encore de 12 %. Et entre 1970 et 1990 (6,6 %), on a assisté, selon l'Observatoire, à une "*diminution significative*" de la pauvreté.

Ce reflux réel a été suivi, pendant près de quinze ans, d'une "quasi-stagnation". Le signal alarmant envoyé par l'Observatoire est que le mouvement est reparti à la hausse. Les indicateurs complémentaires disponibles - nombre de bénéficiaires des minima sociaux ou envolée, en 2005, des RMIste - renforcent ce constat. L'Observatoire s'inquiète ainsi de la "*grande précarité d'une large partie de la population, pour qui le moindre incident peut signifier un basculement dans une situation de pauvreté*". Il peut suffire d'un simple décrochage des revenus de remplacement ou de transfert par rapport aux salaires, pour que le basculement s'opère.

7) Quelle évolution du marché du travail pourrait permettre d'expliquer l'évolution présentée dans ce document ?